



SERGE BUATHIER

Bonus vidéo

sur www.bourgenbresse.fr

ALSACE-LORRAINE LIBÉRÉE !

Après plusieurs mois de travaux, l'avenue Alsace-Lorraine a été inaugurée. Axe phare de la ville, reliant la gare au Carré Amiot, l'avenue n'était plus en adéquation avec les besoins et le fonctionnement urbain actuel. En concertation avec les commerçants, les riverains et les usagers de la rue, la Ville a réaménagé cette artère historique du cœur de ville en apaisant les déplacements et en renforçant l'attractivité commerciale. Une zone de rencontre limitée à 20 km/h,

du square Joubert à la place de l'Hôtel de Ville, permet désormais de pacifier la circulation et de donner plus de place aux piétons et aux cyclistes. Les trottoirs élargis, les terrasses des commerces confortées et le square Lalande refait à neuf rendent l'avenue plus propice à la flânerie. Le site Camus, qui accueille la bibliothèque et l'Office de tourisme, est, quant à lui, en restructuration jusqu'en 2019. Coût de l'aménagement de l'avenue : 2 M€.

9 KM DE LITEAUX ET 70 000 TUILES

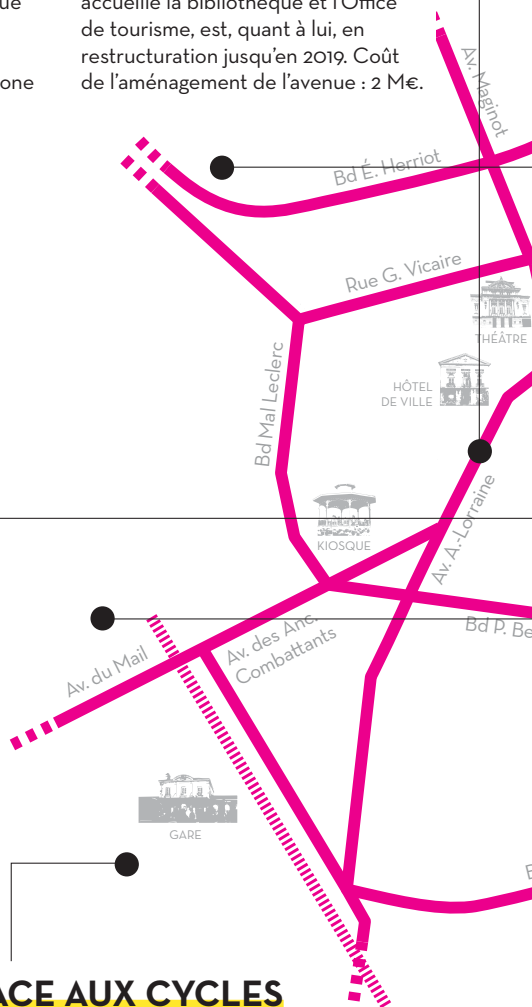
Rare témoignage de l'architecture baroque du XVII^e siècle, la chapelle des Jésuites, classée au titre des monuments historiques, est désormais protégée par une toiture flambant neuve. La Ville de Bourges, propriétaire de l'édifice, en a conduit la restauration. Il a fallu 9 km de liteaux et 70 000 tuiles pour réaliser cette nouvelle couverture. Cinq patines de tuiles différentes ont été utilisées pour redonner à la toiture son esthétique d'antan. Le coût de ce projet a été supérieur à 1 million d'euros. La Ville a pu entreprendre ces travaux avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Ain, de la Fondation du Patrimoine et des Amis de la chapelle des Jésuites. Un soutien populaire de grande importance a par ailleurs rendu possible cette réalisation puisque plus de 150 personnes ont participé au financement via une souscription publique.



SERGE BUATHIER

RUE DU PETIT MONTHOLON : PLACE AUX CYCLES

La rue du Petit Montholon, à cheval sur les communes de Bourges et de Saint-Denis-lès-Bourges, continue sa métamorphose. Après l'aménagement du réseau d'eau potable et le renouvellement du réseau d'assainissement, la voirie sera reprise à partir de novembre. Les trottoirs et les accotements seront refaits. Une large place sera donnée aux cyclistes qui bénéficieront d'aménagement dans les deux sens de circulation. Le projet de chaussée partagée sera ainsi testé. Ce concept permet de changer la répartition de l'espace en matérialisant une voie centrale pour les automobilistes et deux accotements utilisables pour les cyclistes. Objectifs : ralentir la vitesse des voitures dans la rue et renforcer la sécurité des cyclistes et des piétons.

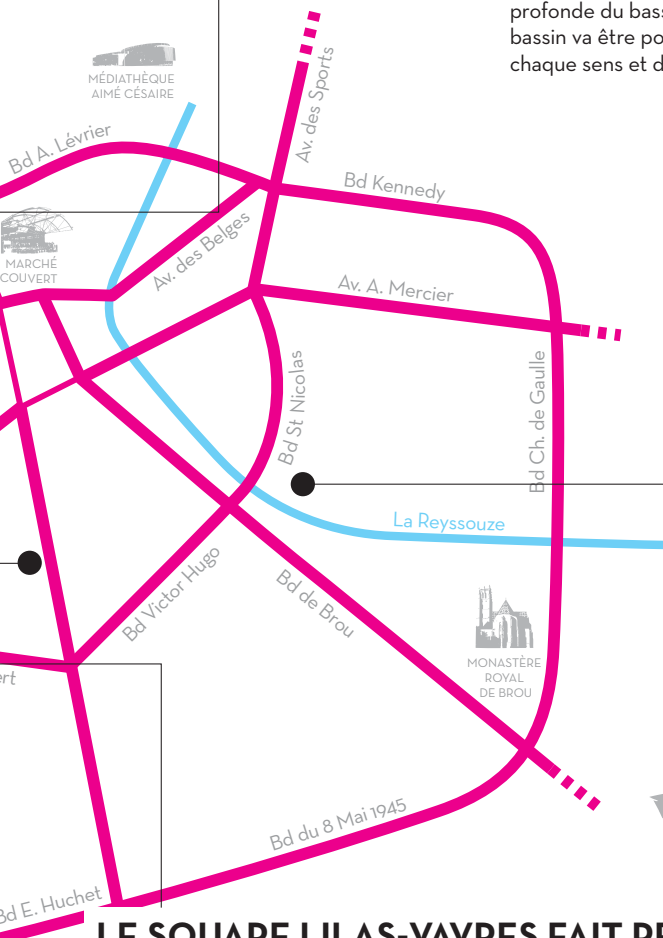




IMPRESSIONNANT CHANTIER

Tout l'été, on ne voyait que lui en empruntant le boulevard Édouard Herriot : le chantier du bassin d'orage de 6 500 m³, destiné à réguler les rejets des eaux usées et pluviales. L'enveloppe du bassin, un cylindre de 20 mètres de diamètre et de 38 mètres de profondeur, a été réalisée selon la technique des parois moulées.

L'entreprise chargée des travaux va maintenant terrasser l'intérieur de la « boîte » ainsi réalisée, jusqu'à une profondeur de 23 m pour ensuite couler le « radier », soit le fond de l'ouvrage. Les 15 mètres restants constituent la fondation profonde du bassin. En parallèle, la canalisation de liaison entre l'ancien déversoir et le nouveau bassin va être posée sous le boulevard Herriot : la circulation sera maintenue avec une voie dans chaque sens et des aménagements spécifiques pour assurer la sécurité de tous.



Sport en liberté

Depuis son installation, l'Espace d'entraînement extérieur (E3) du parc des Baudières compte déjà de nombreux habitués. En accès libre, cet ensemble d'agrs mixant exercices de force, de souplesse et d'équilibre, a été imaginé par un collectif de Burgiens, amateurs de *Street workout*. Le Pôle Jeunesse et le service Action sportive de la Ville ont travaillé sur le projet pour définir le lieu d'implantation et le choix des agrs. Un peu partout en France, ce type de pratique sportive de plein air, en accès libre, émerge. Les sportifs qui traversent le parc pour aller à Bouvent, les collégiens de Brou, mais aussi les riverains, peuvent profiter de cet aménagement.



SERGE BUATHIER

LE SQUARE LILAS-VAVRES FAIT PEAU NEUVE

Situé entre l'école primaire des Lilas de Bourg et la maternelle des Vavres de Saint-Denis-lès-Bourg, le square Lilas-Vavres va être réaménagé fin octobre, afin de profiter de la période des vacances scolaires de la Toussaint pour diminuer les perturbations dues aux travaux. En concertation avec les habitants, cet espace sera repensé afin d'améliorer son accessibilité. Ainsi, les trottoirs seront mis aux normes des deux côtés du square et la sortie de l'école burgienne sera sécurisée. Des aménagements paysagers rendront le square plus agréable avec la création d'un cheminement, la suppression du terrain de basket vétuste, la plantation d'arbres, de haies et l'installation d'un nouveau mobilier urbain. Dix places de stationnement seront créées, rue des Pervenches. Les travaux seront sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Bourg, en étroite collaboration avec les services de Saint-Denis qui entretiennent le site. Les travaux sont financés par les deux communes ainsi que les bailleurs sociaux Bourg Habitat et Logidia.